

NOTICE DE MONTAGE

AVANT-LATTE

REF.003960

pour garde-corps REMY Ø 40 mm

▲ Avant le montage, il est indispensable de s'assurer de la qualité et de la résistance du support.

Fixation de l'avant-latte ❶

Positionner et visser l'avant-latte sur la pièce de charpente en bas de toit

Accroche de l'élingue dans la charpente ❷ pour sécuriser le système de protection.

Entourer 2 fois l'extrémité de l'élingue à une solide pièce de charpente, bloquer le câble grâce aux trois serre-câbles ❸ (3 serre-câble obligatoire)

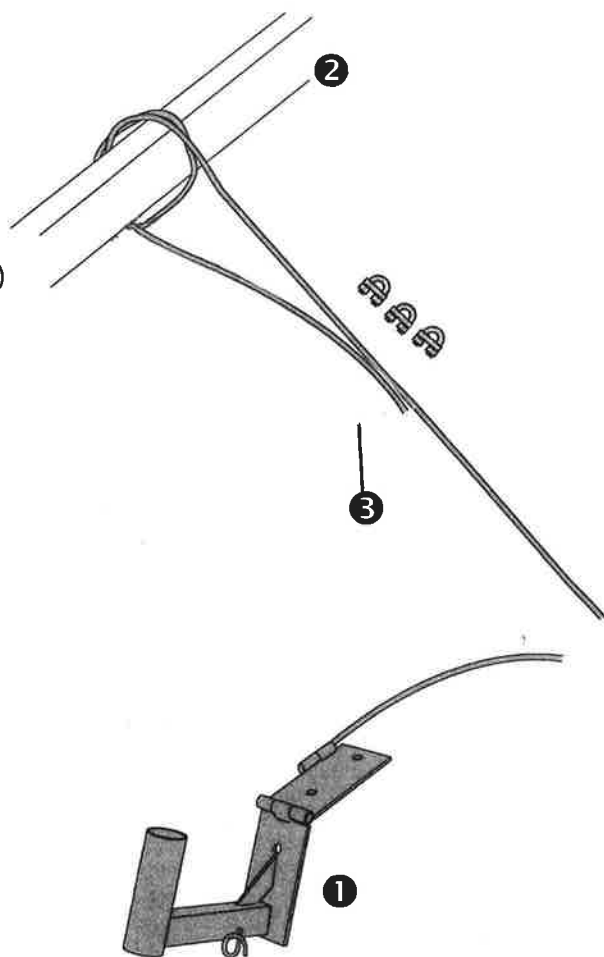
Installation des garde-corps

Enficher le poteau Ø 40 mm dans le potelet de l'avant-latte .
Installer les lisses horizontales pour compléter le garde-corps.
Installer le filet de protection.

Entretien

Surveiller l'état des câbles.
S'ils présentent des signes d'usure, ils doivent être remplacés.

▲ Les pièces composant la protection avant-latte ont été testées par REMY et validées par un Bureau de Contrôle Agréé.
Avant d'envisager le remplacement d'une d'entre elles, contactez-nous.



Les différentes opérations de montage, ou démontage (cinématique inverse) décrites et énumérées ci dessus doivent se faire en toute sécurité à l'aide de protections individuelles adaptées au chantier et au personnel.
Voir les articles contenus dans la réglementation du Décret 2004-924 du 1/09/2004



PROTECTIONS COLLECTIVES REMY
25410 Dannemarie-sur-Crête
tél. 03 81 58 51 05 - fax 03 81 58 64 27
e-mail contact@remypro.com

www.remypro.com